

LES COMPARTIMENTS EUROPE DE LA SICAV BNP PARIBAS B STRATEGY

FLASH INVEST
Document
Promotionnel
Février 2019



ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)



Description

OPC de type
fonds de fonds



Répartition du risque

Pas de protection
du capital

Vous aimeriez franchir le pas de l'épargne à l'investissement. Vous recherchez donc une formule de placement simple, transparente et adaptée à votre perception personnelle de l'investissement.

Dans cette optique, les compartiments Europe de la sicav belge BNP PARIBAS B STRATEGY vous proposent:

- le potentiel de rendement d'un portefeuille mixte (composé de diverses catégories d'actifs), investi à l'échelle européenne;
- la possibilité de choisir la répartition de portefeuille la plus adaptée à votre tolérance au risque financier;
- une large diversification géographique et sectorielle, à l'échelle européenne;
- une gestion active et souple par des professionnels de l'investissement.

NE PAS METTRE TOUS SES ŒUFS dans le même panier

S'il est une **règle d'or** dans le domaine de l'investissement, c'est bien celle de la **diversification**. Même dans un portefeuille investi à l'échelle européenne, une bonne diversification est cruciale pour éviter que tous les actifs ne soient influencés par les mêmes variables au même moment.

Pour être efficace, la diversification doit s'appliquer à différents niveaux:

- **entre les différentes catégories d'actifs:** répartition entre actions, obligations, liquidités, immobilier, matières premières...;
- **au sein d'une même catégorie d'actifs:** répartition entre zones géographiques, entre secteurs d'activité, entre émetteurs obligataires de diverses qualités, entre actions de petite, moyenne ou grosse capitalisation boursière, entre différents styles de gestion pour les investissements via des fonds,...

Mais si une bonne diversification et une gestion active présentent des atouts évidents, leur mise en œuvre peut s'avérer compliquée, surtout pour l'investisseur inexpérimenté. Le recours à un organisme de placement collectif (OPC) peut constituer une alternative intéressante.

UNE SOLUTION CONFORTABLE POUR TOUT INVESTISSEUR

Si vous n'avez pas l'envie, l'expérience ou le temps de composer un portefeuille et d'en assurer le suivi, les compartiments Europe de la sicav belge BNP PARIBAS B STRATEGY vous offrent une solution "sur mesure" et "prête à l'emploi".

En optant pour un de ces compartiments, vous déléguez à une équipe de professionnels le soin de gérer un portefeuille mixte, diversifié à l'échelle européenne. Avec la certitude que ce portefeuille répondra à tout moment au profil de risque que vous aurez défini.



BNP PARIBAS
FORTIS

La banque
d'un monde
qui change

LES COMPARTIMENTS BNP PARIBAS B STRATEGY EUROPE

OBJECTIFS

Les compartiments Europe de la sicav de droit belge BNP PARIBAS B STRATEGY visent à assurer une valorisation aussi élevée que possible et une large répartition des risques.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

De type "fonds de fonds", les compartiments Europe investissent, chacun dans des proportions qui lui sont propres (voir tableau ci-dessous), dans des parts d'autres organismes de placement collectif, eux-mêmes investis en actions, obligations et/ou investissements alternatifs.

Les investissements sont essentiellement réalisés au niveau européen (minimum 90%).

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Parmi un large univers d'OPC, le gestionnaire choisit les fonds qui lui permettront de concrétiser les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs.

Chacun des 4 compartiments Europe répond à un **profil de risque distinct**, déterminé par la **répartition entre les différentes classes d'actifs**. Dans le cadre d'une gestion active, le gestionnaire peut, en fonction des conditions de marché et de ses prévisions, s'écarter de cette répartition de base, mais toujours en restant dans les limites qui lui sont imposées.

Fonds, OPC, sicav...

Communément désignés sous le nom de "**fonds**", les organismes de placement collectif (**OPC**) en valeurs mobilières (**OPCVM**) sont des structures assurant la gestion collective de capitaux apportés par des investisseurs. Les fonds recueillent les capitaux et les investissent collectivement dans des valeurs mobilières. Les plus connus sont les sociétés d'investissement à capital variable (**sicav**) et les fonds communs de placement (FCP). Un **fonds de fonds** est un fonds dont le portefeuille est lui-même investi dans d'autres fonds.

Les **investissements alternatifs** consistent en des parts d'OPC visant un rendement absolu (positif quelles que soient les conditions de marché) ou en instruments financiers permettant une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

Le compartiment peut recourir, de manière facultative et marginale, à l'utilisation d'instruments financiers dérivés tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs de placement. En règle générale, ces instruments servent à répliquer la performance de certains actifs ou à neutraliser les risques inhérents à des investissements dans certains actifs. Leur utilisation n'entraîne pas une augmentation du risque en soi.

Compartiment Europe	Répartition de base				Limites à respecter			
	Actions	Obligations	Invest. alternatifs	Liquidités	Actions	Obligations	Invest. alternatifs	Liquidités
Conservative	0%	100%	0%	0%	0%-5%	0%-100%	0%-15%	0%-100%
Defensive	21,5%	68%	10,5%	0%	0%-30%	30%-90%	0%-30%	0%-70%
Neutral	47%	37%	16%	0%	25%-65%	15%-55%	0%-35%	0%-60%
Dynamic	68,5%	10,5%	21%	0%	40%-90%	0%-40%	0%-40%	0%-50%

DOCUMENTATION

La documentation se compose du prospectus d'émission et du dernier rapport périodique de la sicav **BNP PARIBAS B STRATEGY** et des documents d'informations clés pour l'investisseur spécifiques aux différents compartiments **Europe**. Ces documents sont gratuitement disponibles, en français et en néerlandais, dans toute agence de BNP Paribas Fortis qui assure le service financier ainsi que sur le site www.bnpparibas-am.be.

Avertissement: avant toute décision d'investissement, l'investisseur est tenu de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du prospectus d'émission.

La valeur nette d'inventaire des différents compartiments est calculée chaque jour ouvrable bancaire et publiée sur le site www.beama.be/fr > Valeurs nettes d'inventaire.

PLAINTES

Toute plainte à propos de nos produits et/ou services d'investissement est à adresser par courrier à BNP Paribas Fortis SA – Service **Gestion des plaintes** – Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles ou par e-mail via gestiondesplaintes@bnpparibasfortis.com

Si la solution proposée ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser votre plainte par courrier à **Ombudsfin** – Ombudsman en conflits financiers – North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 (Bte 2), 1000 Bruxelles ou par e-mail via ombudsman@ombudsfin.be

PRINCIPAUX RISQUES

liés à un investissement dans les compartiments BNP PARIBAS B STRATEGY Europe

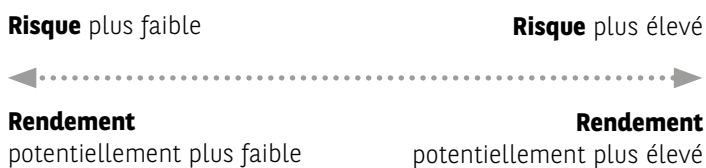
Variable dans le temps, le risque de chacun des compartiments Europe fluctue en fonction des pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs (actions, obligations, investissements alternatifs et liquidités).

- **Risque de rendement et de capital:** il n'existe aucune garantie quant à la réalisation des objectifs du compartiment. L'investisseur doit être conscient que la valeur de son investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse. En cas de rachat (vente) à un moment défavorable, son capital initialement investi (hors frais) pourrait donc ne pas lui être totalement restitué.
- **Risque de crédit:** ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements. La révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations (indirectement) reprises dans le portefeuille, ce qui impactera la performance du compartiment.
- **Risque de taux d'intérêt:** la valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Ceux-ci peuvent être influencés par nombre d'éléments ou d'événements comme les politiques monétaires, le taux d'escompte, l'inflation... L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements en instruments obligataires et titres de créance existants.
- **Risques liés aux marchés d'actions:** les fluctuations des valeurs nettes d'inventaire des organismes de placement collectif investis (indirectement) en actions sont étroitement liées aux fluctuations de cours des actions reprises en portefeuille, notamment imputables à des informations négatives relatives aux sociétés émettrices des actions ou au marché. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme et peuvent avoir un impact négatif sur la performance globale du compartiment.

Le prospectus d'émission de la sicav belge BNP PARIBAS B STRATEGY et les documents d'informations clés pour l'investisseur des différents compartiments Europe décrivent conjointement l'ensemble des risques que comporte un investissement dans ces compartiments.

INDICATEUR DE RISQUE

Calculé par BNP Paribas Asset Management, l'indicateur de risque représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de cinq ans. Il est revu au moins une fois par an et peut donc évoluer dans le temps. Cet indicateur ne constitue ni un objectif ni une garantie. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir. L'indicateur le plus faible n'implique pas qu'un placement soit sans risque.



PLUS LE RISQUE EST ÉLEVÉ, PLUS L'HORIZON D'INVESTISSEMENT RECOMMANDÉ EST LONG

BNP PARIBAS B STRATEGY EUROPE CONSERVATIVE

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une très forte proportion d'actifs moins risqués en regard d'une très faible proportion d'actifs risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY EUROPE DEFENSIVE

1	2	3	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une importante proportion d'actifs moins risqués et une faible proportion d'actifs risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY EUROPE NEUTRAL

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	----------	---	---	---

L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec un bon équilibre entre actifs risqués et actifs moins risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

BNP PARIBAS B STRATEGY EUROPE DYNAMIC

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	----------	---	---

L'investissement dans différentes catégories d'actifs, avec une forte proportion d'actifs risqués et une faible proportion d'actifs moins risqués, justifie le niveau de la classe de risque.

LES COMPARTIMENTS BNP PARIBAS B STRATEGY EUROPE

en un coup d'œil

DESCRIPTION **Europe Conservative, Europe Defensive, Europe Neutral et Europe Dynamic** sont des compartiments de la sicav de droit belge **BNP PARIBAS B STRATEGY**, sans échéance prédéterminée ni protection du capital.

Société de gestion: BNP Paribas Asset Management Belgium.
Service financier: BNP Paribas Fortis.

Actions de capitalisation et de distribution de la catégorie "Classic"

Compartiment	Capitalisation	Distribution
Europe Conservative	BE6272923309	BE6272925320
Europe Defensive	BE6272927342	BE6272928357
Europe Neutral	BE6272936434	BE6272937440
Europe Dynamic	BE6272931385	BE6272932391

SOUSCRIPTION Souscription possible chaque jour bancaire ouvrable (avant 16 h), sur base de la valeur nette d'inventaire.
 Souscription minimale: 1 action.
 Remarque: dans le cadre d'un Flexinvest, la souscription peut être fractionnée jusqu'à 0,001 action.

Les compartiments BNP PARIBAS B STRATEGY Europe peuvent être souscrits via **Flexinvest**. Flexinvest est un plan d'investissement proposé par BNP Paribas Fortis, en tant que promoteur. Flexinvest associe la facilité d'une épargne automatique aux avantages d'investir dans un fonds d'investissement. Il constitue ainsi la solution idéale pour investir régulièrement des petits montants. Vous trouverez plus d'informations à ce propos dans toute agence BNP Paribas Fortis.

FRAIS **Frais d'entrée:** 2,50%.
Frais de sortie: néant.

Frais courants (estimation du maximum de frais perçus chaque année)

Compartiment	Frais courants
Europe Conservative	1,13%
Europe Defensive	1,75%
Europe Neutral	1,82%
Europe Dynamic	1,88%

Les frais courants sont prélevés chaque année sur la valeur du compartiment et peuvent varier d'une année à l'autre. Plus d'infos sur les frais et les commissions dans la section "Frais et commissions" du fonds dans le Prospectus de la sicav.

Autres frais: pour une information détaillée sur les frais relatifs aux services fournis par BNP Paribas Fortis à ses clients (notamment les frais d'arbitrage et de conversion, les droits de garde, etc.), veuillez consulter la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/tarifs > Frais et taxes.

FISCALITÉ **Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique**
 Selon la législation actuellement en vigueur,

- les dividendes des actions de distribution sont soumis au précompte mobilier (PM) de 30%;
- ces compartiments étant susceptibles d'être investis à plus de 10% en créances, l'ensemble du rendement des actifs investis en créances est soumis au PM de 30%, lors d'un rachat (ou en cas de liquidation).


Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.
 Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB à l'entrée.
- TOB de 1,32% à la sortie pour les actions de capitalisation uniquement (max. de 4.000 EUR par opération).

Si vous souhaitez de plus amples informations à propos des compartiments BNP PARIBAS B STRATEGY Europe et de leur stratégie d'investissement, nos collaborateurs se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Ils examineront volontiers avec vous quel compartiment pourrait correspondre à votre profil et, le cas échéant, comment l'intégrer au mieux dans votre portefeuille de placements.

Informations et souscription

 **PAR TÉLÉPHONE**
auprès de Easy Banking Centre au n° 02 433 41 31

 **SUR LE WEB**
via Easy Banking Web

 **DANS TOUTE AGENCE**
BNP PARIBAS FORTIS

Ce document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Il s'agit d'une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements, ni une recommandation d'investissement, ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

02.2019 / Editeur responsable : E. Jacqueroix - BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702.